

LES MELANGES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'arrêté du 13 mars 2006 encadre la pratique courante de mélanges de produits. Les mélanges de produits sont autorisés sauf dans les cas suivants qui doivent faire l'objet d'une autorisation préalable :

- si un des produits est étiqueté T ou T+
- si un des produits a une ZNT de 100 mètres ou plus
- si un des produits contient une pyréthriinoïde et une spécialité commerciale contenant une triazole ou imidazole pendant les périodes de floraison ou de production d'exsudats (protection des insectes pollinisateurs)
- s'il y a combinaison des phrases de risques suivantes :

Exemple à 2 produits		Produit 1						
		T	T +	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372	H373	H361d, H361f, H361fd, H362	H341, H51, H371	Autres H
Produit 2	T							
	T +							
	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372							
	H373							
	H361d, H361f, H361fd, H362							
	H341, H51, H371							
	Autres H							

• **Signification de quelques phrases de risques :**

- H351 = Possibilité d'effets irréversibles. Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.
- H372, H373 = Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- H361 f = Risque possible d'altération de la fertilité.
- H361 d = Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- H362 = Risque possible pour les bébés nourris au sein maternel.
- H341 = Possibilité d'effets irréversibles.

- **Quelques règles pour bien préparer son mélange :**

- Vérifier la compatibilité physique et l'intérêt agronomique
- Au maximum 3 produits (sauf quelques rares exceptions)
- Pour un nouveau mélange, faire un test préalable
- Respecter l'ordre d'introduction des produits (du moins miscible au plus miscible)
- Lire les étiquettes des produits pour respecter les prescriptions d'emploi les plus restrictives (zone non traitée, délai avant récolte, délai de ré-entrée dans la parcelle)

Vous pouvez tester vos mélanges sur MesP@rcelles en allant dans vos Interventions, puis Référentiel Phyto et en choisissant Tests mélanges.

Vous pouvez aussi tester vos mélanges en ligne sur le site d'Arvalis, Institut du végétal : <https://www.melanges.arvalisinstitutduvegetal.fr/>